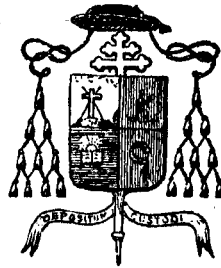


**LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.**

Organe de l'Archevêché et de  
toute la province Ecclésiastique de  
-Saint-Boniface-



Imprimerie: ANDRÉ, O.M.I. Arch. S. Boniface; MANITOBA



Pour les abonnements, s'adresser au Gérant (LES CLOCHES de Saint-Boniface  
Pour la rédaction, s'adresser au Directeur (Manitoba, Canada.  
Imprimé à l'atelier du MANITOBA, Saint-Boniface, Man.

# COLLEGE DE SAINT-BONIFACE

Le Collège de Saint-Boniface, agrégé à l'Université et séparé de Winnipeg par la Rivière Rouge seulement, est dirigé par les pères de la Compagnie de Jésus. Il s'y donne quatre cours: UN COURS UNIVERSITAIRE (quatre années), préparant au grade de Bachelier-es-arts de l'Université de Manitoba; UN COURS DE GRAMMAIRE (trois années) préparant au cours universitaire; UN COURS COMMERCIAL (deux années), préparant au diplôme de comptable, et un COURS PRÉPARATOIRE (deux années), pour ceux qui ne sont pas suffisamment préparés pour être admis aux autres cours.

Le cours de commerce se donne en anglais, mais les autres se poursuivent en anglais et en français dans des classes différentes.

Les élèves sont admis au Collège comme pensionnaires, demi-pensionnaires, internes et externes.

## FRAIS DE COLLEGE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE

PENSIONNAIRES:— (Enseignement, repas, logement, blanchissage et raccomodage, bibliothèque et jeux).....	\$250.00
DEMI-PENSIONNAIRES:— (Enseignement, diner, bibliothèque et jeux).....	\$130.00
INTERNES PRENANT LES REPAS EN DEHORS:— (Enseignement, logement, bibliothèque et jeux).....	\$90.00
EXTERNES:— (Enseignement et bibliothèque).....	\$60.00

Pour autres renseignements s'adresser au RÉV. P. RECTEUR, Collège de Saint-Boniface Saint-Boniface, Man.

## Dr. Louis F. Bouche

### DENTISTE

Gradué du Collège dentaire de Chicago. Lauréat du Collège dentaire de la Nouvelle-Orléans. Membre fondateur de la Société de Stomatologie.

NOUVELLE ADRESSE:--356 Rue MAIN, Bâtisse de la GREAT WEST PERMANENT LOAN Co., au 7ème Étage.

## WINNIPEG CHURCH GOODS CO., Limited

Fred. E. Gaspard, gerant

226 Rue Hargrave

Winnipeg Man

BRONZES ORFÈVRES ET ORNEMENTS D' EGLISE, AUTELS, AMEUBLEMENTS.

STATUES, CHEMINS DE CROIX CRECHES ETC.

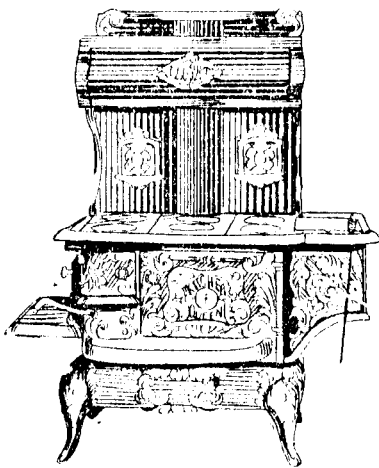
DE NOTRE FABRICATION

CIERGES, HUILE DE SANCTUAIRE, VIN DE MESSE LIVRES DE PRIERES, ARTICLES DE PIÉTÉ.

Catalogue sur demande

# Vous voulez un poele sur le- quel vous pouvez compter

C'est pourquoi nous vous recommandons Le "KITCHEN QUEEN"



Assurément, la demande rapidement croissante de cette grande sorte de poêle est la meilleure garantie que nous puissions vous offrir pour l'absolue satisfaction qu'elle donne partout. Le "Kitchen Queen" est fabriqué par la plus grande fonderie de poêles au Canada—spécialement pour la maison Eaton—et en quantité énorme. Nous avons réussi à faire de cette fonderie la plus grande entreprise pécuniaire possible en fait de poêles.

Cette popularité croissante repose sur la construction unique du tuyau, la force des grilles, le large et commode four, le fait que seuls sont employés des matériaux de première qualité et la très jolie, quoique non

très dispendieuse ornementation.

Le "Kitchen Queen" cuit parfaitement par une disposition faisant venir la chaleur du fourneau pour entourer le four deux fois avant qu'elle pénètre dans le tuyau—donnant ainsi ce que les cuisiniers appellent une chaleur circulaire, la base même de toute cuisson réussie. Il est aussi un grand facteur dans l'économie du combustible.

La boîte à feu est faite d'après le dernier modèle à double grille permettant de faire sans difficulté le changement du charbon au bois.

Ce poêle est construit de manière à durer toute une vie d'homme. C'est certainement un poêle que vous n'abandonnez pas lorsque vous en aurez expérimenté la valeur.

Une forme à six endroits No. 9, pour la cuisson et possède 2 x 2x 11½ pouces d'ouverture, prenant une très considérable fournée de pâtisserie ou de viande.

Prix EATON.....\$24.50  
 Avec grand four..... 32.00  
 Avec grand four et réservoir..... 37.00  
 Thermomètre, extra.....\$1.00  
 Récipient pour l'eau, extra... 3.00

Troisième étage, au centre

# THE T. EATON CO LIMITED

# Brydges & Waugh *Limited*

WINNIPEG, MAN.

Assurance                      Immeubles                      Argent a preter

Représentent les compagnies :

POUR LE FEU	ACCIDENT ET VIE	TERRAINS
Atlas Assurance Co. Ltd.	Guardian Acc.	Southern Imp. Co. Ltd
Commercial Union Ass. Co.	Guarante Co.	St. Boniface Land Co.
Guardian Assurance Co.	Commercial Union	Red River Realty Co.
Calumet Insurance Co.	(Life Department)	[Limited]

TELEPHONES :

Jour, Main	}	5004	Nuit, Fort Rouge	}	1388
		5005			187
		5006			Main, 7523

Demandez-nous nos listes de propriétés de St. Boniface. Nous avons des lots de choix à vendre, tant pour résidences que pour fins de Manufactures. Nous prêtons de l'argent sur propriétés d'églises, etc.

# Gevaert & Deniset

86 AVENUE PROVENCHER

Phone Main 2354

SAINT-BONIFACE, Man.

AGENTS D'IMMEUBLES, ENTREPRENEURS

# JOSEPH T. DUMOUGHEL

(Etabli en 1887)

AGENT D'ASSURANCES CONTRE LES INCENDIES

Une spécialité pour les Eglises, Institutions Religieuses, Ecoles et maisons privées

Représente aussi des compagnies d'Assurance sur la Vie l'Industrielle et contre les Accidents

Argent à prêter à termes des plus faciles

BUREAU : 834 RUE MAIN, WINNIPEG, MAN.



# NOS D. D. THOMAS COSTA ET FORNAGUERA.

DEI ET APOSTOLICÆ SEDIS GRATIA ARCHIEPISCOPUS TARRA-  
CONENSIS, HISPANIARUM PRIMAS.

**T**ESTAMUR: catholicum virum Josephum DE MULLER, tarraco-  
nensem civem, in urbe et in regione nostra, ubi amplissima excellet  
vini commercia, notissimum; probitate, religione et christiana pietate  
præstantem; in negotiatione fidelem, et in tractandis expendingive,  
quæ sui sunt commercii, à cujuscumque malæ fraudis suspicione  
omnino immunem universim existimari, et à Nobis certo haberi.  
Quare, vino ab ipso vendito, tamquam ex veris uvis confecto ac sine  
materia heterogenea mixto, in sanctissimo Missæ Sacrificio utimur,  
etiamque quamplurimæ ecclesie, capellæ et oratoria Hispaniæ et  
aliarum regionum utuntur: ideo illud non possumus non commendare  
Præsulibus et clero tamquam ad prædictum sacrosanctum Sacrifi-  
cium idoneum.

In quorum fidem has litteras sigillo Nostro munitas, et à Secre-  
tario subscriptas, expediri jussimus, Tarracone die decimo nono  
Martii anno millesimo nongentesimo undecimo.

THOMAS, Archiepiscopus Tarraconensis

De mandato Secret. et Rm. Dni. mei Archiepiscopi



## VIN DE MESSE J. de MULLER TARRAGONE

Quarts à p.p. 33 gallons      Octaves à p.p. 17 gallons

	Quarts Oct.		Quarts Oct.	
Vin Blanc Sec,	\$1.20	\$1.10	Vin Blanc Doux Supérieur,	\$1.20 \$1.30
Vin Blanc Doux, "Gethsémani"	1.10	1.20	Vin Blanc Doux Koscatel,	1.30 1.40

Agents Généraux au Canada :

### HUDON, HEBERT & CIE, Limitée

MAISON DE GROS FONDÉE EN 1839

ÉPICERIES, VINS et LIQUEURS  
MONTREAL

Le Plus Fort Stock.      Le Plus Grand Assortiment.      Le Plus Bas Prix.

Quelques ordres d'essai vous convaincront que nous méritons

VOTRE CONFIANCE.

ANNONCES

TELEPHONE BELL MAIN 2036

**J. O. TURGEON**  
ARCHITECTE

55 Rue St-Francois-Xavier, - - - Montreal

Spécialités: "EDIFICES RELIGIEUX"

M. TURGEON a été l'architecte des églises de Saint-Edouard de Montréal, de Saint-Romuald de Farnham, de Saint-Jean-Baptiste de Keesville, N.-Y., de Saint-Timothee, P. Q., du Petit Séminaire de Saint-Boniface, Man.

**THE JOBIN MARRIN CO.,**  
LIMITED

EPICIERIS EN GROS

Marchandises de qualités à prix raisonnables. Nous avons un assortiment général d'épiceries pleinement garanties. Nous sommes agents pour le célèbre THE MAZAWATTEE. C'est le thé qui donne le plus de satisfaction.

Correspondance en Français, en Allemand et en Anglais

**MAGASIN ET BUREAUX**

158 MARKET STREET EAST  
WINNIPEG.

JOSEPH TURNER, Président.

GEORGE CLARK, Sec.-Trésorier

**La Standard Plumbing & Heating Co. Ltd,**

Ingenieurs de Systemes de Chauffage et de Ventilation. Plombiers  
Hygleniques, Posent les Appareils d'Eclairage au Gaz,

No. 296 Rue Fort, Winnipeg, Man. Telephone M. 529	Gérant, J. R. Turner 46 Ave. Provencher B. de P. 232	Succursale, J. W. MOULD, Gérant Coin de la Rue Athabaska et 7ième Rue Edmonton, Alta. Telephone 454.
	Saint-Boniface, Man. Téléphone M. 8132	

MARCHANDS DE GROS en tout ce qui regarde les plombiers et les APPAREILS DE CHAUFFAGE tant à la vapeur qu'à l'eau chaude.

**MAISON CHAPELLE DE SAINT-BONIFACE**

Jardin de l'Enfance pour les petits garçons de 5 à 12 ans.  
Pensionnaires et externes.

Classes régulières en français et en anglais

Confection de soutanes, d'hosties et de cierges. Objets de piété: Cha-pelets, scapulaires, etc.

————— TYPOGRAPHIE ET RELIURE —————

Liste des prix envoyée sur demande.

---

# LE DR. PEATMAN

## DES HOPITAUX DE

### PARIS, LONDRES ET VIENNE

Tel. Main 2247

BUREAU, 304 Rue MAIN

WINNIPEG

---

## Couture & Marion

MARCHANDS-BRIQUETIERS

Saint-Boniface,

Manitoba

Téléphone Main 1677

---

# ANTONIO LANTHIER

FOURREUR

Fourrures de tous genres, sur commandes, Fourrures réparées  
— et remodelées. —

OUVERT TOUS LES SOIRS

207, Rue Horace

Boîte de Poste 221, NORWOOD

ST-BONIFACE, MAN

Telephone Main 3254

---

J. H. TREMBLAY, Prés.  
Tél. privé Sher. 2328

J. A. TREMBLAY, Vice-Prés.  
Tél. privé Main, 6265

J. P. TREMBLAY, Sec.-Tres  
Tél. privé, Main 232

## La Compagnie J. H. TREMBLAY, Limitée

CONTRACTEURS GÉNÉRAUX—AGENTS D'IMMEUBLES

Edifices religieux et publics une spécialité

Chambres 814-816, "Sterling Bank Building,"

WINNIPEG, MAN.

Téléphones Main { 3151  
3499

Boîte Postale. 1896

# Ameublement des Eglises et Chapelles

**MAISON ROUILLARD** D'ANGERS  
France

Représentée par

**GAY & LANGLAMET**

B. de P. 234 ST-BONIFACE, MAN. PHONE MAIN 6402

114½ RUE AULNEAU

*Autels, Chemins de Croix, Statues, etc., en Marbre, Onyx; Pierre, Bronze, Granit, Marbre et Pierre, Artificiels Staff; Carton Romain, Plâtre.*

*Références pour les Autels: Cathédrale de Saint-Boniface et Chapelle des Rvdes Sœurs Grises; Eglises de Notre-Dame et de la Nativité à Montréal; Notre-Dame du Chemin et Chapelle des Pères du S.-C., à Québec; Cathédrale de Rimouski; Cathédrale de Kingston; St. Paul, à Toronto; Notre-Dame, à Guelph; St. Joachim, à Edmonton; Notre-Dame des Prairies (La Trappe), à St. Norbert, etc*

*Pour les Chemins de Croix: Cathédrale de Saint-Boniface; Cathédrale de Rimouski; Grand Séminaire de Montréal; Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke; Saint-Jérôme; Drummondville; Saint-Patrick, à Hamilton; Saint-Edouard, à Montréal, etc.*

# LAMONTAGNE, MAHER & CIE

BOUCHERIE, EPICERIES ET PROVISIONS

Viandes Fraiches et Salees aux  
Plus Bas Prix

Nous achetons tous les produits de la ferme à  
des prix raisonnables.

25 Avenue Provencher

Téléphone Main 3321

ST-BONIFACE

G. A. MAHER, Gerant



# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

ORGANE DE L'ARCHEVÊCHÉ ET DE TOUTE LA PROVINCE  
ECCLÉSIASTIQUE DE SAINT-BONIFACE

REVUE COMPRENANT DOUZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS  
Abonnement : Canada \$1.00 par an. États-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs.

---

SOMMAIRE—Les droits du Français au Canada—Le Pape et les prisonniers de guerre—Vingtième anniversaire de l'élection de S. G. Mgr l'Archevêque—Pour les cultivateurs—La lutte pour le français et *Le Deroir*—La politique de l'Angleterre—Ding ! Dang ! Dong !—R. I. P.

---

VOL. XIV

1 FÉVRIER 1915

No 3

---

## LES DROITS DU FRANÇAIS AU CANADA

La lutte engagée autour de l'école catholique et bilingue dans la province de l'Ontario prend un heureux développement qui fait bien augurer du résultat final et permet d'espérer le triomphe définitif de la justice. La province de Québec se lève avec une magnifique unanimité pour réclamer les droits garantis par le pacte fédéral de 1867 aux minorités des diverses provinces du Canada, et spécialement à celle de l'Ontario. Nous tenons à consigner dans nos *Cloches* trois documents historiques, d'une exceptionnelle gravité et dont la portée s'étend jusqu'aux provinces de l'Ouest et même à toutes celles du Canada.

### ALLOCATION DE S. G. MGR BRUCHÉSI AU MONUMENT

NATIONAL DE MONTRÉAL LE 21 DÉCEMBRE 1914.

Nous sommes en présence d'une situation grave.

Si nous venons, Mgr l'évêque auxiliaire, Mgr le vicaire-général et moi, à cette réunion dont l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française a pris la généreuse initiative, c'est pour affirmer hautement que nous sommes en faveur de toute juste revendication.

Nous sommes loyaux et fidèles sujets de l'empire britannique. Nous l'avons prouvé dans le passé, et nous en donnons, aujourd'hui encore, d'irrécusables preuves. Nous apprenons et nous parlons la langue anglaise et nous ne négligeons rien pour la faire apprendre aussi parfaitement que possible par nos enfants. Mais le français a, sur cette terre du Canada, des droits indéniables. Ce fut la langue de notre berceau et nous y voyons la gardienne et la protectrice de nos croyances. Le français est parlé à la Chambre et au Sénat. Tous nos gouverneurs

se sont fait un point d'honneur de le savoir parfaitement. Nous voulons et nous devons le conserver.

Et alors, au nom de quels principes serait-il banni des familles et des écoles ? Certains actes regrettables sont à la veille de dégénérer en une guerre dont les conséquences peuvent être des plus désastreuses. C'est cette guerre que je voudrais voir éviter à tout prix. Canadiens d'origine anglaise et d'origine française, nous sommes faits, non pour nous combattre, mais pour nous unir et travailler ensemble au progrès et à la prospérité de notre patrie. Ah ! que je voudrais être entendu de ceux qui ont en main le pouvoir, pour les supplier de faire disparaître au milieu de nos populations qui pourraient être si heureuses toute cause et toute occasion de discorde. Cela serait si facile ! Nous ne demandons que le respect des droits acquis et d'une légitime liberté.

Pour le moment, il ne s'agit pas simplement, à mon sens, d'une question particulière ou d'un règlement scolaire. C'est toute la question de la liberté de la langue française que j'ai en vue. Si cette liberté n'est pas reconnue, qu'on la réclame, qu'on la défende par tous les moyens que la légalité permet; mais toujours avec calme, sans blesser ou insulter aucun adversaire, avec le plus grand respect pour l'autorité religieuse et civile, comme il convient à toute noble lutte faite pour le triomphe de la justice et du droit. Oui, que la lutte soit digne et ferme. Si elle doit être longue, peu importe. J'ai foi dans l'avenir. Le triomphe est assuré et je l'attends.

LETTRE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL BÉGIN

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési,  
Archevêque de Montréal.

Monseigneur.

Les journaux m'ont apporté les échos de la belle et patriotique manifestation organisée récemment, par les soins de l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française, dans votre ville épiscopale, et où l'on a vu figurer et sympathiser, dans une commune pensée de loyauté et de justice, les plus hautes personnalités ecclésiastiques et les hommes politiques les plus distingués.

C'est avec une satisfaction profonde que j'ai lu les discours prononcés en cette circonstance, et je félicite particulièrement votre Grandeur d'avoir su interpréter, en un langage si ferme, et en même temps si pondéré, les nobles sentiments de notre clergé et de notre peuple, et d'avoir placée la question débattue sur son vrai terrain.

Ce n'est pas, en effet, d'un simple intérêt local qu'il s'agit. Nous sommes une confédération de provinces associées entre elles par des liens étroits. Cette situation créée entre les provinces sœurs et les

citoyens qui les habitent une solidarité nécessaire. Et pas plus dans un corps moral que dans un organisme physique. On ne peut porter atteinte à l'une ou l'autre des parties composantes sans que tout l'être composé en souffre.

“Le français, comme l'a dit très justement Votre Grandeur, a sur cette terre du Canada, des droits indéniables:” droits conquis par l'effort le plus hardi et le travail le plus généreux et consignés dans les pages les plus glorieuses de nos annales. On n'efface pas d'un trait de plume ces pages écrites avec le sang même des aïeux.

Toute race porte en elle-même des titres imprescriptibles qui l'autorisent à parler sa langue. C'est un penchant et un besoin inné qu'aucun gouvernement ne peut prudemment ignorer, et c'est un droit fondamental et primordial qu'aucune puissance humaine ne peut impunément violer. Je crois à une justice immanente, et je n'admets pas, aucun esprit sensé n'admettra, que, dans un pays civilisé comme le nôtre, la force du bras et du nombre doive être considérée comme le dernier mot des choses.

Notre constitution civile fait à la langue française une place officielle. Les hommes qui l'ont façonnée voulaient fonder parmi nous une nation unie et prospère. C'est méconnaître leurs vues, et c'est trahir la pensée de nos ancêtres politiques les plus illustres, que de chercher à étouffer sur les lèvres d'une classe de citoyens honnêtes et loyaux l'idiome qu'ils parlent, et que prétendent parler leurs enfants, et qui a droit de cité dans les sphères les plus élevées du pays.

Et quelle langue, Monseigneur, veut-on bannir du domaine où se forment l'esprit et le cœur de l'enfance? Celle-là même qui est la gardienne de nos croyances et l'instrument de notre culture. Nous comprenons, certes, et nous nous expliquons sans peine, l'indignation que soulèvent, au sein de la minorité ontarienne, les mesures injustes et vexatoires dont elle se plaint. Ces mesures atteignent nos frères et coreligionnaires aux sources même de leur vie intellectuelle et religieuse. Et, si par de tels actes, et aussi par notre apathie, cette vie catholique et française venait chez eux à s'éteindre, qui dira que les influences néfastes, coupables d'un pareil attentat, ne s'exerceraient pas un jour au cœur même de notre province?

Je m'abstiens de pousser plus loin ma pensée, et d'entrer plus avant dans ce problème troublant. C'est ma confiance, ma conviction même, que, grâce au bon vouloir et à l'intervention prudente de tous les hommes d'influence vraiment soucieux de la paix publique, là où les minorités souffrent et où l'injustice triomphe, des idées d'une politique plus juste et plus saine finiront bientôt par prévaloir. Il y va de l'union des races, du bon renom et de la grandeur de notre patrie.

Nous sommes, vous l'avez rappelé vous-même, Monseigneur, et nous avons toujours été depuis cent cinquante ans, des sujets paisibles

et loyaux de la couronne britannique. Nous respectons la langue anglaise; nous l'enseignons, nous la parlons au besoin; nous l'entourons, dans notre province, de tous les égards auxquels elle a droit, et il ne vient à l'idée d'aucun de nous de lui enlever la moindre de ses légitimes libertés. Nous ne croyons donc pas réclamer une faveur ni une chose inéquitable en demandant que le même sort soit fait à la langue des Laval, des Champlain et des Maisonneuve.

Si, ce qu'à Dieu ne plaise, l'épreuve imposée à nos frères ontariens devait se prolonger, ce sera le noble devoir de la province française et catholique de Québec d'appuyer de son influence et de toutes ses ressources ceux qui souffrent et ceux qui luttent, jusqu'à ce que pleine justice leur soit rendue.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments qu'ont fait naître en moi la lecture des magnifiques discours prononcés à Montréal le 21 décembre dernier; et le jour où des principes d'équité domineront et orienteront la politique de toutes nos provinces canadiennes, sera pour notre patrie un jour de bénédiction et de salut.

Veuillez agréer, Monseigneur, avec mes félicitations, l'hommage de mon respect et de mon cordial dévouement.

L. N. CARD, BÉGIN,

Québec, 29 décembre 1914.

Arch. de Québec.

#### DISCOURS DE SIR LOMER GOVIN, PREMIER MINISTRE

DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, 11 JANVIER 1915.

... Cette terrible guerre aura eu pour nous, par certains côtés, d'heureux résultats en ce qu'elle a fait la population du Canada plus unie que jamais.

Me sera-t-il cependant permis de dire ici combien nous regrettons qu'une malheureuse division chez nos frères de la province voisine empêche que cette union soit parfaite.

Pendant qu'en Europe, Anglais et Français luttent à l'envi pour le triomphe de la justice, pendant que sur les champs de bataille, Français et Anglais versent généreusement leur sang pour qu'il n'y ait plus d'opprimés en Europe et que la paix soit assurée aux générations de demain, pourquoi faut-il que leurs frères de l'Ontario se divisent sur l'opportunité d'enseigner aux enfants d'une minorité la langue des découvreurs de ce pays et qui est aussi celle d'un peuple pour lequel l'Empire joue en ce moment le sort de ses flottes, de ses armées, de ses colonies, de sa vie nationale.

Loin de moi la pensée de m'interposer entre le gouvernement et la minorité de la province voisine, et Dieu me garde de prononcer une seule parole qui pourrait ajouter à la division que nous déplorons,

mais je ne puis oublier que ce sont les Canadiens anglais de l'Ontario et les Canadiens français de Québec qui ont d'accord fondé l'édifice puissant qu'est le Dominion.

Qui voudrait prétendre qu'il n'a pas été dans leur esprit de donner aux deux races des droits égaux en matière de langue, de religion, de propriété et relativement à la personne, ainsi que le disait Sir John A. MacDonald en 1890; et qui pourrait prétendre que ce ne soit pas en s'inspirant de tels sentiments que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a été rédigé par les Pères de la Confédération ?

Grâce à Dieu, nous avons toujours vécu dans l'harmonie et dans la paix; et il n'y a jamais eu dans la province de Québec d'oppression ni d'opprimés. et je connais assez le cœur de notre population pour déclarer qu'il n'y en aura jamais.

Mais s'il arrivait un jour que la minorité eût à se plaindre des traitements de la majorité, qui pourrait s'étonner que l'Ontario fit entendre sa voix pour demander justice à l'égard des siens.

C'est, animé de ce sentiment, M. l'Orateur, que je veux, avant de reprendre mon siège, adresser, au nom de, toute la population de Québec, des Canadiens anglais, écossais et irlandais, comme des Canadiens français, un appel au gouvernement et à la majorité de la province d'Ontario. Au nom de la justice et de la générosité dont l'Angleterre a donné tant de preuves et qui ne peuvent manquer d'animer tout citoyen véritablement britannique, comme au nom des luttes qu'ont soutenues nos pères pour ouvrir à la civilisation les riches domaines qui sont notre patrimoine commun, je demande qu'on fasse justice à la minorité française de l'Ontario et même qu'on soit généreux envers elle.

Au nom des sublimes expressions qu'il a données à la pensée humaine, je demande, pour le verbe français, le droit de résonner aux lèvres des écoliers d'Ontario qui veulent l'apprendre et le parler.

MOTION VOTÉE UNANIMEMENT PAR LA CHAMBRE LÉGISLATIVE

DE QUÉBEC LE 13 JANVIER 1915.

Cette motion fut présentée par M. Bullock, député de Shefford, et secondée par M. Finnie, député de la division Saint-Laurent de Montréal, deux anglo-protestants. En voici le texte :

“ Sans déroger aux principes de l'autonomie provinciale, et sans vouloir en aucune façon intervenir dans les affaires des autres provinces de la Confédération, cette Chambre constate avec regret les divisions qui semblent exister parmi la population de la province de l'Ontario au sujet de la question des écoles bilingues, et croit qu'il est de l'intérêt du Dominion en général que toutes les questions de ce genre soient envisagées à un point de vue large, généreux et patriotique, se

rappelant toujours que l'un des principes fondamentaux de la liberté britannique dans tout l'Empire est le respect des droits et des privilèges des minorités."

## LE PAPE ET LES PRISONNIERS DE GUERRE

Vivement préoccupé des souffrances des prisonniers de guerre Notre Saint Père le Pape a pris, pour contribuer à leur soulagement, diverses mesures qu'il a notifiées aux évêques par un décret dont voici les principales dispositions:

" Les Ordinaires des diocèses où se trouvent les prisonniers choisiront le plus tôt possible un ou plusieurs prêtres, suivant la nécessité, suffisamment instruits de la langue des prisonniers. Ils demanderont aux autres évêques de leur en prêter, s'ils n'en possèdent pas dans leur propre diocèse, et ceux-ci leur fourniront volontiers des ecclésiastiques présentant les qualités requises. Les prêtres choisis pour ce ministère ne négligeront rien de ce qui intéresse les prisonniers, dans leur vie temporelle comme dans leur vie spirituelle. Ils les consoleront, les assisteront, les soulageront dans leurs diverses nécessités, qui sont parfois si poignantes.

" Ils s'informeront surtout si les prisonniers, par lettre ou autrement, ont donné de leurs nouvelles à leurs familles. Ils les engageront, dans le cas où ils ne l'auraient pas fait encore, à envoyer au moins à celles-ci aussitôt des cartes postales pour renseigner leurs parents sur leur santé. Mais si des prisonniers, pour ne pas savoir écrire, ou bien pour être malades ou blessés, ou pour n'importe quel motif, se trouvent dans l'impuissance d'engager eux-mêmes ces relations épistolaires, les prêtres choisis pour ce ministère et mus par leur clarté écriront de leur propre main à la place et au nom de ces prisonniers, et ils mettront tous leurs soins à ce que ces missives parviennent à leur destination."

Ce décret de Benoît XV est une nouvelle et touchante preuve de la sollicitude paternelle du Pape pour les prisonniers.

## VINGTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ELECTION DE

S. G. MGR L'ARGHEVEQUE

A L'ACADÉMIE SAINT-JOSEPH

Le 8 janvier, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'élection de S. G. Mgr l'Archevêque au siège de Saint-Boniface, les élèves de l'Académie Saint-Joseph de cette ville, dirigée par les Rdes Sœurs des SS. NN. de Jésus et de Marie, ont donné une séance dramatique

et musicale. Elle fut présidée par S. G. Mgr l'Auxiliaire. Plusieurs membres du clergé y assistaient, ainsi qu'un nombreux auditoire.

Nous ne nous attarderons pas à décrire les belles choses — françaises et anglaises — qui furent dites et chantées avec le succès accoutumé. Nous ne dirons rien non plus de la partie musicale, sinon que de nombreuses élèves reçurent pendant cette séance les diplômes et les médailles qu'elles avaient mérités aux derniers concours. Nous préférons publier le texte de la délicate adresse présentée à S. G. Mgr l'Auxiliaire à la fin de la soirée. Elle exprime des sentiments qui sont dans tous les cœurs. Cette adresse fut dite par Melle A. Baril.

#### MONSEIGNEUR,

Chacun pressent ce que je viens dire, car un même sentiment de piété filiale anime ce soir les grands et les petits. Chacun se rappelle avec bonheur que la fête d'aujourd'hui est l'anniversaire d'une des plus glorieuses journées qui aient lui sur le Manitoba: nous commémorons l'événement qui, il y a vingt ans, donnait à l'Eglise de l'Ouest un pontife grand par les qualités de l'esprit et du cœur, grand par ses aspirations et par ses œuvres, grand par sa défense de nos droits les plus sacrés, grand surtout et par-dessus tout par les épreuves qu'il a subies. Nous déplorons vivement la maladie qui retient loin de nous notre archevêque vénéré, notre père si bon. Quel dommage que l'atmosphère de ciel manitobain ne soit pas aussi chaude que celle de nos cœurs; car dans ce cas notre distingué malade y pourrait jouir de plus grands avantages qu'au lointain Texas. Mais le bras de Dieu n'est pas raccourci. Notre siècle, en se rapprochant de l'Hostie, verra-t-il moins de prodiges? Nous attendons tout de la prière, et nous prions avec la plus ferme espérance.

Monseigneur, laissez-nous dire combien nous sommes à la fois honorées et consolées de vous voir au milieu de nous, vous que Monseigneur l'Archevêque nomme avec tant de complaisance *un autre lui-même*. Cette appellation vous est aussi glorieuse qu'elle nous est douce. Nous vénérons et aimons en votre personne le pontife et le père selon le cœur de Dieu et selon celui de notre premier Pasteur. A ces titres, veuillez agréer, Monseigneur, nos plus respectueux hommages et nos vœux les plus sincères. Que le joug du Seigneur vous soit doux et son fardeau léger, que sa puissance et son amour fécondent et vivifient toutes les œuvres du diocèse, mais surtout celles de cette portion choisie du troupeau que vous appelez *ma paroisse*.

Les tristes événements qui se déroulent depuis quelques mois ont créé des misères profondes. Les pauvres se font de plus en plus nombreux. Nous nous sommes ingénies pour leur porter secours: le profit de notre soirée est à leur crédit; nous leur destinons aussi les vêtements que nous avons confectionnés en nous délassant de l'étude.

Permettez, Monseigneur, que nous vous fassions le dispensateur de nos modestes dons.

Nous nous inclinons sous votre main paternelle; veuillez, Monseigneur, nous donner la bénédiction, cette chose divine, qui, par une vertu mystérieuse, réalise le bien qu'elle souhaite.

\* \* \*

Mgr l'Auxiliaire félicita les élèves de leurs succès et évoqua en termes touchants le souvenir de celui que l'on fêtait. Il rappela ses qualités de cœur et d'intelligence et dit qu'il pouvait en parler en connaissance de cause puisqu'il avait eu l'avantage de vivre à ses côtés depuis bientôt vingt ans. Monseigneur donna aussi d'excellents conseils aux élèves et, en les remerciant des vêtements qu'elles avaient confectionnés pour les pauvres, il fit remarquer que celles qui se préparent aux examens de l'État n'avaient pu y travailler, tant leurs loisirs même sont pris par la préparation de ces examens portant sur des programmes beaucoup trop chargés. Il termina en exprimant le vœu qu'on en revienne le plus tôt possible et qu'on adopte des programmes raisonnables, qui seront tout à l'avantage du véritable développement des élèves et de leur véritable culture.

## POUR LES CULTIVATEURS

Le R. P. Hudon, de la Compagnie de Jésus, recteur du collège des Jésuites à Edmonton, a fait récemment à Morinville, Alberta, une causerie à laquelle il convient de faire écho; il a parlé d'une façon très pratique de la nécessité de l'économie pour les cultivateurs.

La crise actuelle a eu pour effet de produire en face de l'exode vers les villes un contre-courant vers les campagnes. Les gens affolés pour un temps par la spéculation retournent sur leurs *homesteads*; il fallait des circonstances comme celles d'aujourd'hui pour montrer la supériorité de la vie rurale sur la situation que se créent les cultivateurs qui se font ouvriers.

Le cultivateur ignore les ennuis du chômage, de la grève, des relations tendues entre patron et employés; il ne songe pas qu'en désertant la campagne il va se trouver en face du problème des logements exigus et insalubres, de la nourriture parfois insuffisante et souvent frelatée, des distractions malsaines et vulgaires; la vie de famille va perdre son caractère et sa beauté. Il entre dans une vie faite d'imprévu, de servitude et de gêne; il laisse une vie saine, stable et indépendante. Ceux qui se trouvent dans la nécessité de laisser la terre ont souvent à se reprocher d'avoir manqué de prévoyance et d'économie. Pour jouir de cette vie dans sa plénitude, l'économie est nécessaire.



Le mot économie est un mot impopulaire dans l'Ouest; les ressources sont si abondantes que l'on se laisse facilement aller à l'imprévoyance. L'économie n'est pas la chicherie, encore moins l'avarice aussi détestable que la prodigalité folle et vaniteuse. Carnegie et Rockefeller ont dénoncé l'incurie américaine et n'ont pas craint d'offrir en modèle la France où l'on pratique à la fois l'économie et la générosité. Savoir concilier ces deux termes est un signe de grande sagesse et les Canadiens qui sont souvent dissipateurs pourraient et devraient pratiquer l'épargne de façon raisonnée. Pour cela, il faut acquérir d'abord le goût et l'habitude de l'ordre; rien de beau comme une ferme où règne la splendeur de l'ordre; rien de pénible à voir comme le spectacle d'une ferme en proie à la négligence, au désordre et par suite à la malpropreté.

C'est avoir de l'ordre, c'est avoir du bon sens que de vivre selon sa condition; c'est renoncer à l'économie que de vouloir vivre comme les gens de la ville; que les habitants ne rougissent donc pas de leur état; qu'ils aient donc la fierté de leur noble profession!

L'économie du cultivateur porte surtout sur les achats; il faut qu'il les prévienne, qu'il les contrôle, qu'il s'efforce de connaître la marchandise et par-dessus tout qu'il tienne un compte minutieux et au jour le jour de ses dépenses.

On peut regretter le temps où l'industrie domestique fournissait la toile, la laine, les habits, les chaussures, les aliments. Ce temps-là reviendra-t-il jamais; c'est douter. Puisqu'il faut acheter des marchandises inférieures aux anciens objets domestiques, sa tâche est de trouver le meilleur marché dont le cultivateur ait besoin. Un travers est de ne pas acheter chez bien des cultivateurs consiste à acheter des objets dont ils n'ont pas besoin sous prétexte que c'est bon marché; qu'ils laissent passer les occasions et sachent mépriser les *bargains*; c'est une manie qui coûte cher.

Un cultivateur économe a le crédit en horreur; la gêne, la misère entrent toujours dans une famille par cette porte-là. On commence par le crédit, on continue par l'emprunt et l'hypothèque; on finit par n'avoir plus que le chemin du roi pour tout partage.

Mais le cultivateur économe s'applique à mettre de l'argent de côté; c'est très sage; il faut toujours prévoir les mauvais jours, et les événements imprévus. Combien de gens, aujourd'hui, se lamentent d'avoir gaspillé au temps de l'abondance et qui aujourd'hui sont réduits à la plus lamentable gêne. Leurs regrets sont cependant stériles. Il est trop tard.

Où le cultivateur placera-t-il son argent?

Placer son argent: le cauchemar de tous les gens d'affaires. Qu'il se défie des charlatans, des voleurs en redingotes et de leurs promesses alléchantes. Le meilleur moyen de placer leur argent ne serait-il

pas encore de le placer sur leur ferme en améliorant les races d'animaux, en embellissant la maison et les alentours, en donnant enfin, plus de valeur à leur propriété. Ils embelliront leur vie et auront droit d'être fiers de leurs entreprises; voilà une fierté légitime; avoir les bâtiments les mieux aménagés, le plus beau grain, le foin le plus dru et les animaux les plus gras.

Ceux qui mettent à exécution un tel programme de vie et qui n'ont pas pour tuer leur énergie le vice de l'intempérance, sont les citoyens les plus libres et les plus heureux du pays.

Qui le niera ?

Et quel est le cultivateur intelligent qui pourra lire ces lignes et ne pas prendre la résolution bien ferme de pratiquer désormais l'économie qui fait les gens heureux et satisfaits de leur condition. Si tous ceux qui rêvent d'aller gagner en ville beaucoup d'argent consacraient la moitié du temps qu'ils perdent à ces funestes projets, à réfléchir sur les progrès dont leurs méthodes de travail sont susceptibles, sur les améliorations que pourraient subir leurs bâtiments et sur la prévoyance plus attentive qu'ils pourraient exercer dans la conduite de leurs affaires, il y aurait bien du bien-être dans nos campagnes.

Que les cultivateurs réalisent donc leur situation et qu'ils croient enfin ceux qui leur disent qu'ils sont les moins à plaindre et les plus heureux.

## LA LUTTE

## LE FRANÇAIS ET LE DEVOIR

*Le 17 janvier, à la  
de la fondation du  
annoncé les paroles suivantes :*

*à célébration du cinquième anniversaire  
son directeur, M. Henri Bourassa a prononcé*

Notre lutte pour le français — l'une des plus persévérantes que nous ayons faites — s'appuie sur deux principes: le droit des Canadiens français à vivre pleinement leur vie nationale sur chaque pouce de la terre canadienne, de Sydney à Vancouver; l'avantage inestimable que constituent, pour la nation canadienne tout entière, la participation à la civilisation française, l'existence et la propagation de la langue française.

Et si nous n'avions fait que de maintenir à l'ordre du jour cette question, que d'aider les chefs éminents de la minorité ontarienne à invoquer directement l'article 133 de la Constitution, le *Devoir* n'aurait pas manqué sa vie. (Longues acclamations).

Vous avez applaudi aux interventions magnifiques de Mgr Bruchési, de Son Eminence le Cardinal Bégin et de M. Gouin. Vous avez tressailli au spectacle de la Législature tout entière affirmant les droits de notre langue.

Mais cet admirable spectacle a été précédé d'une longue campa-

gne, et cette campagne nécessaire attesta la raison d'être du *Devoir*. Pour que de hautes interventions puissent ainsi se produire, il faut que le terrain ait été déblayé par une troupe d'avant-garde qui essuie la première les injures, les outrages et les coups.

Nous avons fait cette besogne. (Vifs applaudissements) : nous ne demandons pas qu'on nous en témoigne une vive et bruyante reconnaissance. Nous serons satisfaits si l'on dit de nous, le soir où nous aurons succombé sous l'effort : "Ceux-là n'ont pas eu peur, ceux-là ne se sont couchés que lorsqu'ils ont été morts." (Longues acclamations).

### LA POLITIQUE DE L'ANGLETERRE

Il est important de remarquer que la discussion qui se fait à propos de l'enseignement du français dans l'Ontario, de même qu'à propos de l'immigration des Orientaux dans la Colombie Anglaise, tend à ignorer la politique qui a si bien réussi partout dans l'intérêt de l'Empire que l'Angleterre s'est fait à même toutes les parties du monde. Aux Indes, en Egypte, à Malte, à Chypre, en Afrique-Sud, à Québec, l'Angleterre est tout à fait satisfaite de la langue, de la religion et des coutumes sociales du milieu. On ne se contente pas de tolérer, on encourage les parlars hindou, italien, grec, espagnol, turc, hollandais et français. On stimule les races française, italienne, hollandaise, maure, parse et nègre à tirer le plus possible de leur situation. En retour et pour l'assurance de sa protection, l'Angleterre n'exige que la stabilité des relations politiques.

J.-C. WALSH.

### DING ! DANG ! DONG !

— S. G. Mgr l'Archevêque a visité pendant la dernière quinzaine de janvier les diverses missions des O. M. I. au Texas.

— Un terrible tremblement de terre a ravagé plusieurs villes d'Italie au milieu du mois dernier. La secousse sismique s'est fait sentir jusqu'à Rome. Les pertes de vie et les ruines amoncelées sont très considérables. Le Saint-Père a été profondément affecté par cet immense malheur et a fait tout en son pouvoir pour secourir les blessés et les survivants, tout en priant pour le repos éternel des victimes.

— La Sacrée Congrégation des Rites vient de commencer à préparer l'introduction de la cause de béatification de la Vénérable Elisabeth Canori-Mora, mère de famille, venue à Rome au siècle dernier.

— Le R. P. Ignace Adam, S. J., du collège d'Edmonton, a été invité à prêcher la station du carême à la cathédrale Saint-Louis, à la Nouvelle-Orléans.

— Par un ordre en conseil le Gouvernement fédéral, dit *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, a affecté un million de piastres pour l'achat de grains de semence pour les colons du sud de l'Alberta et de la

Saskatchewan, dont la sécheresse a ruiné les récoltes l'an dernier. Un autre ordre en conseil a aussi affecté cent cinquante milles piastres pour l'achat de provisions pour ces colons, qui sont presque tous nouvellement arrivés et n'ont pas encore eu le temps d'amasser assez de ressources pour faire face à pareille situation.

— Dans une étude récente sur la natalité dans les différents pays du monde, le Dr Meyrick Boot, un protestant, note que le taux de la natalité dans la province de Québec est de 37.2 par 1000, tandis qu'il n'est que de 22.6 dans l'Ontario, 15.9 au Manitoba, et 14.9 dans la Colombie Anglaise.

— D'après une dépêche de Toronto, l'honorable M. Hearst, premier ministre, aurait déclaré qu'il ne croyait pas que l'Ontario eût jamais passé de résolution concernant les affaires d'une autre province. Il oublie qu'en 1870, après l'entrée du Manitoba dans la Confédération, la Législature de l'Ontario offrit \$5 000 à quiconque lui livrerait Riel et Lépine.

— M. l'échevin J.-A. Beaupré a publié dans *Le Manitoba* du 20 janvier une superbe lettre faisant bonne justice des fanatiques attaques du *Free Press* contre la manière dont sont taxées les 8 000 acres de terrain situées à l'est de la Seine et annexées à la ville de Saint-Boniface au commencement de 1914. Nos félicitations et nos remerciements.

— A l'occasion d'un banquet donné aux chantres et aux huissiers de la cathédrale, S. G. Mgr Béliveau, curé de la paroisse, a annoncé que M. Paul Salé devenait organiste et qu'il serait remplacé comme maître de chapelle par M. C.-F. Cardinal. M. Noël Bernier a publié un joli compte rendu de ce banquet dans *Le Manitoba*.

— *La Liberté*, (619, avenue McDermot, Winnipeg), a ouvert une liste de souscriptions en faveur de nos compatriotes de l'Ontario. S. G. Mgr Béliveau s'y est inscrit en tête pour la somme de \$50. Nul doute que la liste va s'allonger rapidement et que les Franco-Canadiens du Manitoba, qui savent par expérience ce qu'il en coûte de défendre le droit devant les tribunaux supérieurs, vont donner généreusement. Les offrandes sont transmises à l'A. C. J. C., qui a organisé le mouvement et qui le poursuit avec grand succès. La province de Québec se montre royalement généreuse.

#### R. I. P.

— M. le chanoine A.-O. Savoie, ancien curé de Sainte-Ursule, diocèse des Trois-Rivières, décédé à Sainte-Ursule.

— M. le docteur G.-H. Desjardins, ancien zouave pontifical, décédé à Montréal. A son retour de Rome, il avait fondé, en collaboration avec son frère, le docteur Edouard, l'Institut Nazareth.

— Dame Jacques Chevalier de Lorimier décédée subitement à Saint-Boniface.

## BIBLIOGRAPHIE

### RETRAITE D'ENFANTS

Abbé Henri Morice. — Retraite préparatoire à la Communion solennelle et Allocutions sur divers sujets. Prix: 3 francs. — Excellent recueil de sermons bien à la portée des enfants.

### CATECHISME DE LA VIE RELIGIEUSE

Mgr. Lelong, évêque de Nevers. — Ce petit livre est appelé à faire beaucoup de bien et est tout indiqué pour devenir le manuel pratique des noviciats. Prix: 1 franc.

### ALLOCUTIONS ET SERMONS DE CIRCONSTANCE

Mgr. Julien Loth, P. A. — Première Communion — Première Messe — Professions religieuses — Mariages — Bénédiction d'églises, de cloches, etc. Prix: 3 francs. Livres édités par Téqui et en vente à la *Librairie Garneau*, à Québec.

VOUS  
TROUVEREZ



AU  
MAGASIN

## ASHDOWN

La qualité supérieure dans toutes les lignes de Quincaillerie. Ce magasin a toujours donné entière satisfaction à ses clients. Aussi nous avons l'œil à ce que notre réputation ne se perde jamais. Notre motto est: "LA BONNE MARCHANDISE A UN PRIX RAISONNABLE."

Poêles, Ustensiles de Cuisine Emaillés; Argenterie, Coutellerie; Marchandises de Sport; de Chasse; de Pêche, etc. Equipements de Plombiers et de Charpentiers; Peintures; Huiles, etc.

M. V. J. Guilbert se fera comme toujours un véritable plaisir de servir de son mieux toute la clientèle de langue française.

Teleph. Main 1901

ASHDOWN, Coin des rues Main et Bannatyne, Winnipeg

1880

1915

35 années consécutives au service de notre clientèle.

*Qualités irréprochables, prix modérés et service effectif,  
sont les points caractéristiques de notre maison.*

### **Specialites de Vin de Messe**

— SAINT-LUC SEC ET DOUX — TABERNACLE SEC ET DOUX —  
SAINT-NAZAIRE SEC ET DOUX

GRAND CHOIX DE VINS, FRANÇAIS, ITALIENS,  
RHIN, ESPAGNOLS, PORTUGAIS, CANADIENS, CALIFORNIENS.

## **Cie Richard Beliveau, Ltee**

**Importateurs de vins, liqueurs et cigares.**

330, RUE MAIN, WINNIPEG.

# Tous . . .

Doivent connaître la valeur de la bière comme breuvage et nourriture. Faites l'essai d'une caisse de la

## **BIERE RAFINEE** **de Drewry**

Toujours pure et mûrie à point.

E. L. DREWRY, Manufacturier,

WINNIPEG

---

# Henri Perdriau LIMITÉE

*Ancienne Maison A. Vermonet, peintre-verrier de Reims (France)*

HENRI PERDRIAU, Directeur-Gérant.

Ateliers et Bureaux: 113 et 121 rue ST. VIATEUR, MONTREAL, QUE

**M. AUGUSTE GAY, Agent,**

114½ rue Aulneau, Saint-Boniface, Manitoba.

**VITRAUX - D'ART**

**POUR Eglises et Appartements**

La meilleure maison du genre au Canada.

Nous repondons promptement a toute demande de renseignements

---

Siege social :  
Lyon, France

Directeur :  
Abbé A. Martin

## Union Cooperative du Clerge

Fournitures générales d'Eglises, Ornaments, Soieries, Gravures et Objets de Piété, Atelier spécial de confection pour Soutanes, Vêtements Ecclésiastiques, Douillettes, etc. Echantillons, feuilles de mesures sur demande.

Téléphone :  
Main 2257

641 Somerset Bldg.  
Près Eaton, Winnipeg, Man.

---

Nous allons chez  
**Allaire et Bleau.**

MARCHANDS DE

Ferronnerie, Poêles, Granit, Ferblanterie, Huiles, Peintures, etc

AVENUE TACHÉ ST-BONIFACE

---

# BANQUE D'HOCHELAGA

Plus de 100 Succursales et Agences au Canada

CAPITAL AUTORISÉ	\$4,000,000
CAPITAL PAYÉ	34,000,000
FONDS DE RÉSERVE	\$3,825,000

BUREAU PRINCIPAL : MONTREAL

Lettres de Crédit émises et Traités vendues payables dans toutes les parties du monde. Intérêt au taux de 3% par an accordé sur dépôts d'épargne. Comptes d'affaires et comptes d'épargne sollicités.

---

**J. H. N. LEVEILLE, GERANT,**

Succursale de Saint-Boniface.

---

LORGNONS, LUNETTES, CAMERAS ET FOURNITURES  
POUR PHOTOGRAPHIES

**PLUMES-FONTAINE WATERMAN**

**Royal Optical Co.**

**307 avenue du Portage, - Winnipeg**

Telephone Main 7286

**NOUS PARLONS FRANCAIS**

---

J.A. CUSSON, Président et Gérant Général  
Téléphone privé, 3045

S. J. DUSSAULT,  
Secrétaire

**The Cusson Lumber Co., Limited.**

MARCHANDS de toutes sortes de matériaux de construction, bois de sciage, bois de corde, etc. Pierres pour fondation, sable, ciment, etc. Papier, clous, ferrures, peintures, vitres, etc

MANUFACTURIERS de bois tournés, portes et chassis, Bancs d'églises autels, balustres, Moulures de toutes sortes, escaliers, etc. etc.

Plans et spécifications fournis sur commande

Téléphones Main 2625-2626

Avenue Provencher, près du pont de la Seine

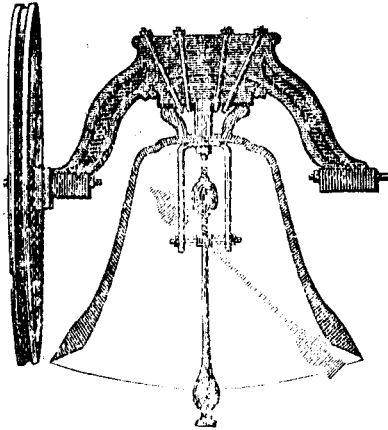
Boîte de Poste 127

Saint-Boniface, man.



# FONDERIE SPECIALE DE GLOCHES Paccard Fils

ANCIENNE MAISON C. ET F. PACCARD



A ANNECY-LE-VIEUX, Hte SAVOIE (France)  
Fondeurs de "la Savoyarde", 42.000 livres, et des carillons de Lorette, de St. Joseph à Winnipeg, de Forget, de Saskatoon, de Fannystelle, de Medicine Hat. Des cloches du Petit-Séminaire et de la Maison Vicariale des Sœurs Grises à St Boniface, d'Huns Valley de St. Adolphe, et de Laurier, de Mc. Creary, de Camperville, de Le Pas, de Buchanan, de Glenovon, de Ste. Delphine, de Ste. Marthe, Melville, d'Elm Park, du Lac-du-Bonnet, de Transcona, de Rathwell, de St. Maurice, de Gull Lake, de Dollard, de Woodridge, de Qu'Appelle etc. De l'Eglise des Ruthènes d'Edmonton. de Sifton, de Beauséjour. de Winnipeg etc.

Seuls agents pour l'Ouest:

**VANPOULLE FRERES,**

100 Bloc du Collège, Ave Provencher, St-Boniface, Man.

*Voulez-vous acheter à bon marché, être bien servis et certains que les marchandises qui vous sont vendues sont de première qualité, alors allez chez*

## Pelletier & Cie

AVENUE TACHE, SAINT-BONIFACE

Epiceries de choix, légumes, fruits, etc. Pipes, Tabacs, Cigares, aussi Farine, Son, Gru. Commendes par la malle remplies immédiatement après réception. N'oubliez pas l'endroit.

# Dr W. Lemaire

CHIRURGIEN VÉTÉRINAIRE

HÔPITAL PRIVÉ;

257 AVENUE TACHE.

BUREAU ET RÉSIDENCE

60 RUE MARION

CONSULTATION PAR LA POSTE

ST-BONIFACE-NORWOOD

PHONE; MAIN 5253

## Hotellerie du Monastere de N.D. des Prairies a St-Norbert, Man.

Les Pères Trappistes ont construit une grande bâtisse à trois étages pour servir de lieu de retraite aux membres du clergé et aux hommes du monde. Cette maison de trois étages a de nombreuses chambres, une salle de lecture, un fumoir et un local pour une petite chapelle et se trouve admirablement située pour avoir des retraites fermées comme Sa Grandeur Monseigneur Langevin en a plusieurs fois exprimé le désir. MM. les Retraitants trouveront une maison confortable avec le calme le plus complet et l'été un charmant petit bois sur le bord de la rivière Salle propre à la promenade, à la lecture et à la méditation. Quatre trains par jour s'arrêtent à Saint-Norbert, deux venant de Winnipeg et deux y allant; on peut aussi se rendre jusqu'au village par les tramways électriques. (Park line). :-: :-:

## SAINT-NORBERT, MAN.

---

# L'Academie Ste-Marie

Possède tout le confort moderne et est aménagée pour recevoir un grand nombre de pensionnaires et d'externes.

Les cours primaire, secondaire, universitaire, préparent les élèves aux diplômes de l'Etat et au degré de bachelier es-Arts. Les cours complets de Commerce, de Musique, de Peinture et d'école ménagère sont aussi en honneur dans ce magnifique pensionnat.

Sœur SUPERIEURE.

CRESCENTWOOD, WINNIPEG

---

## LE PENSIONNAT des Sts Noms de Jesus et de Marie Saint-Boniface, Man.

Cette institution offre les plus grands avantages aux parents qui désirent procurer à leurs enfants une instruction religieuse et pratique. Les études embrassent les matières des brevets des 3<sup>me</sup>, 2<sup>me</sup>, et 1<sup>ère</sup>. classes et celles du cours commercial. Le cours de musique pour piano est le même que celui de l'Université de Toronto. Les élèves sont préparées aux diplômes de "Primary", "Junior" et "Senior" en pratique, théorie et harmonie.

*POUR INFORMATIONS PARTICULIERES, S'ADRESSER A*

**SOEUR SUPERIEURE**

---

## M. Keroack

Rue Dumoulin, St-Boniface

(Tel. 3140)

227 Rue Main, Winnipeg

Chapelets, Livres, Articles de piété et de fantaisie,  
Bronzes d'Eglises, Fournitures d'Ecoles, etc.

A TRÈS BAS PRIX

—(o)—

EN GROS ET EN DETAIL

LES ORDRES PAR LA POSTE SONT PROMPTEMENT EXECUTES

# D. R. BARIBAUT, B. A. Sc.

*INGENIEUR CIVIL ET ARCHITECTE*

DIPLOMÉ DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

ARCHITECTE ENREGISTRÉ DE LA  
PROVINCE DE MANITOBA

SUITES 11-12, BANQUE D'HOCHELAGA

433 RUE MAIN - WINNIPEG

TÉLÉPHONE MAIN 1040

J A. SENECAI, M.R.I.C.A.,  
Architecte

A. J. PAPINEAU B. ès Sc. Ap  
Ingénieur Civil, Architecte.

## SENECAL & PAPINEAU

Architectes licenciés de la province de Manitoba et  
Ingénieurs Conseils en constructions.

Membres de la Société des Architectes de Manitoba et de la  
Royal Institute of Canadian Architects.

Bureau; 47 RUE MASSON, ST-BONIFACE

Tel. M. 2152

## CHARETTE, KIRK, CO. LTD.

PLOMBERIE, CHAUFFAGE, COUVERTURES

INGENIEURS ET ENTREPRENEURS

Plomberie

Ventilation

Chauffage

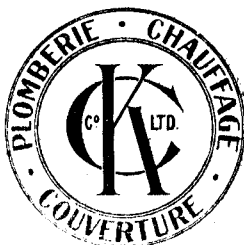
A

Vapeur

Eau Chaude

ET

Air Chaud



Couvertures

EN

Tôle et Gravois

Corniches

Plafonds en Métal

ET

Skylights

Nous sommes les entrepreneurs pour Plomberie, Chauffage et Couvertures du  
Petit Séminaire de Saint-Boniface.

Attention particulière pour Eglises, Couvents et Ecoles.

TELEPHONE Main 7318

510 RUE DESMEURONS

Boîte de Poste 175